

# 2020

## PROCÉDURE DE COLLECTE DES ANIMATIONS

1. **7 appels par mail programmés dans l'année** par l'Office de Tourisme à des dates fixes (*voir calendrier joint*) auprès des mairies et associations du territoire (*selon la liste communiquée par chaque mairie*) en envoyant présentation, fiche à remplir / animation et calendrier de collecte des informations  
=> **Nombre d'appel réduit à 5 pour 2020 en raison de la crise sanitaire dû au COVID-19.**
2. **Remplissage de la (des) fiche(s) de renseignements.**  
**Attention** : toutes les informations demandées sont obligatoires pour la promotion de votre (vos) animation(s).
3. **Renvoi des fiches dûment remplies à l'Office de Tourisme en respectant le calendrier annuel** (*fourni en pièce jointe*), soit :
  - Par mail à [animations@mondarverne.com](mailto:animations@mondarverne.com)
  - Directement en ligne, sur le site [www.mondarverne.com](http://www.mondarverne.com) (rubrique « Bouger » - Agenda – Annoncez votre évènement)
  - Par courrier à l'adresse suivante : Mond'Arverne Tourisme – Service Animations - Sauteyras – 63970 AYDAT



**Afin de renvoyer une image professionnelle, les fiches doivent être accompagnées au minimum d'une photo par animation, libre de droits, pour illustration de l'animation.**

Chaque photo doit :

- Être au format paysage **de bonne qualité** (*minimum 3 Mo ou 2500 pixels de large*)
- Comporter une **légende / titre et le crédit photo.**

4. **Saisie par l'Office de Tourisme** dans la base de données départementale APIDAE permettant la remontée des animations sur le site Internet [www.mondarverne.com](http://www.mondarverne.com) au plus tard le :
  - 20 du mois pour édition support papier
  - 10 jours avant la date de l'animation pour édition support web.

**NOTA** : avant la mise en ligne sur notre site Internet, toute animation est soumise à validation. Elle peut être refusée pour :

- Informations incomplètes sur la fiche de renseignements
- Absence de photos ou qualité insuffisante, manque du crédit photo.

**L'Office de Tourisme ne prendra pas en compte les animations ou évènements :**

- à caractère religieux (messes, commémorations)
- à caractère politique (meeting, réunions d'informations communales)
- réservés aux licenciés (clubs sportifs...)
- qui font partie du programme annuel des prestataires (châteaux, musées, sites)  
Ex : visites guidées régulières sur les périodes d'ouverture du site.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Service animations**  
Par tél. au 04 73 79 37 69 ou par mail à [animations@mondarverne.com](mailto:animations@mondarverne.com)